



Brest,
Le 6 mars 2020

Mme la Présidente,

Les Brestoises et les Brestois sont attentifs aux questions de bien être animal et je voudrais saluer leur engagement. L'action de votre association en est un exemple et je me félicite du partenariat que nous avons pu construire ces dernières années. Ainsi, lors du triste épisode du chien dans une voiture dans le quartier du Guelmeur, je vous remercie de la proposition de médiation que vous nous aviez transmise.

Vous avez souhaité interroger les candidates et candidats sur 2 questions, celle de la fourrière et celle du refuge.

Après avoir repris la fourrière suite aux très lourdes défaillances de l'association qui le gérât sur le site du Minou, nous avons engagé plusieurs démarches :

- la négociation avec le Conservatoire du Littoral pour éviter la fermeture immédiate du site,
- la remise en état des locaux et la mise en œuvre de procédures strictes, en lien avec les professionnels de la santé animale,
- l'information régulière des Brestoises et des Brestois, par voie de presse, sur les animaux en fourrière,
- des conventionnements avec des refuges pour prendre le relai à l'issue des périodes de fourrière obligatoire.

Comme vous le rappelez, nous avons aussi engagé la recherche d'un nouveau site pour créer une fourrière publique neuve, site sur lequel nous souhaitons que puisse aussi se construire un refuge associatif. Les différentes recherches, tant sur Brest que sur les communes de la métropole, se sont heurtées, soit à des impossibilités juridiques d'implantation, le cadre légal s'imposant pour la construction d'un tel équipement étant complexe, soit à des refus, parfois très virulents, des riverains, malgré le respect selon les services de la ville et de la métropole, des distances règlementaires.

Pour autant, Brest et les communes qui se sont associées à sa démarche, devront trouver une solution pérenne.

Vous indiquez dans votre courrier avoir connaissance de solutions et je suis très attentif à toute proposition d'implantation qui pourrait m'être communiquée, proposition d'implantation respectant les obligations légales et ne suscitant pas par ailleurs d'opposition de riverains. En effet de telles oppositions débouchant sur l'engagement de contentieux, pourraient

bloquer, durablement, la réalisation effective du projet. Je vous remercie donc de bien vouloir faire connaître vos solutions, afin que la construction de cette fourrière puisse se concrétiser.

Je vous confirme que l'équipe que je conduis pour ces municipales, continuera de s'engager dans la recherche d'un tel terrain permettant la construction d'une nouvelle fourrière avec, en proximité, un refuge. Cet investissement étant prioritaire, nous lui consacrerons, dès le site d'implantation trouvé, les crédits nécessaires à sa réalisation.

Vous pouvez retrouver l'intégralité de notre programme sur www.cuillandre2020.bzh

Sincères salutations,

François Cuillandre
Tête de liste « Brest au Cœur ! »